

acadienne et canadienne-française du Canada et des Etats-Unis”.

La pensée maîtresse des promoteurs de la Fédération est de faire coopérer nos sociétés aux oeuvres qui doivent solliciter l'attention d'un catholique sincère et d'un bon citoyen. C'est comme l'organisation d'un apostolat laïque, sous l'action féconde du rayon lumineux qui part du Vatican pour éclairer le monde. L'idée de notre Fédération se trouve, en effet, dans la célèbre encyclique où Léon XIII traçait naguère les devoirs des citoyens catholiques. Quand on en fait l'analyse, on s'aperçoit bien vite que tout converge à éveiller les énergies endormies des nôtres. Or, c'est “au grand vieillard vêtu de blanc” que nous devons la première pensée du mouvement en faveur de cet apostolat laïque. C'est sa voix qui a retenti la première pour appeler les catholiques à coopérer partout à façonner la pensée sociale, à diriger la vie publique, intellectuelle et morale. Voici comment il a, pour ainsi dire, cristallisé sa pensée sur l'action laïque : “L'action catholique, quelle qu'elle soit, travaillera avec plus d'efficacité, si toutes les associations diverses, tout en gardant leur autonomie individuelle, se mettent en branle sous une force supérieure et directrice”. C'est ce que nous avons voulu ; et, suivant le conseil de Léon XIII, nous avons également respecté les droits de tous en inscrivant dans notre Constitution l'article suivant : “Chaque société fédérée conserve ses statuts particuliers et son autonomie parfaite”. Les sociétés n'ont donc rien à craindre pour leurs oeuvres propres. Notre Fédération, comme la Nouvelle Association Populaire Catholique de Suisse, veut réaliser “le type d'un mélange parfait d'indépendance individuelle et de cohésion collective”. Encore faut-il s'unir ! L'union entre des forces vitales ne se fait point par des procédés diplomatiques, moins encore par des silences ou par des demandes d'application partielle. Ces forces composent entre elles une sorte d'unité vivante. C'est ce qu'expliquait un jour le cardinal Gibbons. Comme Léon XIII, il insistait sur la nécessité de l'apostolat laïque, et commentant pour l'admirable “Fédération Américaine des Sociétés Catholiques” l'axiome bien connu—du moins en théorie—: “Chacun pour tous et tous pour chacun”, il disait : “Une goutte d'eau ne compte guère, mais, la goutte d'eau